



BPJEPS ASEC

Spécialité « ANIMATEUR » mention « animation socio-éducative ou culturelle »

Du 12 novembre 2026 au 16 novembre 2027

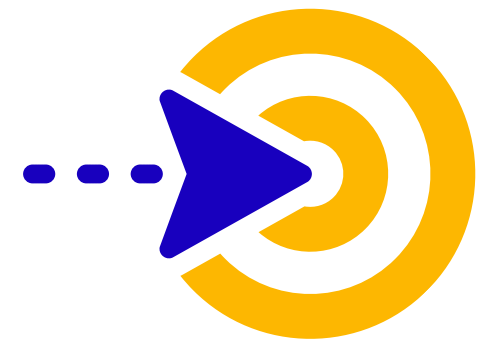
100% en ligne - 4 ½ journées en visio par mois

Ouvrez-vous à de nouveaux horizons...

Le BPJEPS : une formation 100% en ligne centrée sur la conception de projets d'animation

Animateur professionnel, vous vous épanouissez dans l'animation auprès de publics variés et vous aimez particulièrement être au contact de publics. Créatif et engagé, vous proposez, mettez en place et êtes responsable de projets qui ont du sens à destination d'enfants, de jeunes ou d'autres publics.





Objectifs pédagogiques de la formation

- **Bloc de compétences 1 (BC 1)** : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- **Bloc de compétences 2 (BC 2)** : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- **Bloc de compétences 3 (BC 3)** : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
- **Bloc de compétences 4 (BC 4)** : organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

Accompagner votre avenir est notre ambition. Développer vos compétences est notre métier.

Cette formation est-elle faite pour vous ?

Professionnel du secteur de l'animation socio-professionnelle ou bénévole actif, vous avez déjà de l'expérience dans le secteur et avez déjà eu des missions/projets de coordination.



Vous avez plus de 18 ans.



Vous pouvez justifier des pré-requis demandés (cf. page suivante).



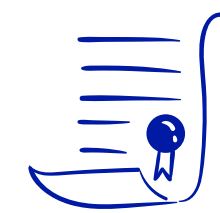
Vous avez votre PSC1 ou équivalent.



Les dossiers d'inscription peuvent être envoyés tout au long de l'année .

Les pré-requis

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :



Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures



- Etre titulaire du BAFD ou CPJEPS ou CQP Animation périscolaire.



Et Etre titulaire d'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
PSC1/AFPS/PSE1/PSE2/AFG
SU/SST



Avoir réfléchi son projet de formation et son lieu d'alternance sont des éléments indispensables

L'admission

L'entrée en formation ne se fait qu'après l'étape d'admission (questionnaire en ligne et entretien avec la responsable de formation) et sous réserve de validation des dossiers d'inscription par la DRAJES. Une bonne connaissance du secteur professionnel et une expérience ou un projet sont des atouts déterminants ! Un équipement informatique performant et une bonne connexion internet sont indispensables pour suivre notre formation. Consacrer 45h en moyenne par mois à votre formation est nécessaire.

1

Le 1er temps d'admission est un questionnaire sur la plateforme qui sert de support pour la responsable de formation dans le cadre du 2ème temps. Ce questionnaire porte sur vos expériences et votre projet.

2

Le 2ème temps d'admission est un entretien oral avec la responsable de formation. Celui-ci permet d'affiner le projet de formation, de lever d'éventuels freins et de vérifier l'adéquation de la formation au regard de la situation d'alternance.

3

Le 3ème temps est un temps de positionnement en fonction de vos expériences et diplômes pour évaluer les possibilités d'allègement de formation, un avis favorable ou défavorable vous est transmis.

Situations particulières

Il est possible de s'inscrire pour certains Blocs du BPJEPS si vous avez déjà validé d'autres Blocs grâce à d'autres diplômes ou VAE. Pour cela, il faut dès l'inscription nous transmettre l'attestation de validation d'UC ou de BC.

Pour les candidats en situation de handicap, nous sommes disponibles pour travailler les aménagements possibles de formation et/ou de certification. Ces aménagements doivent être validés par la DRAJES avant l'entrée en formation.



Programme de formation et engagements pédagogiques

Nous nous engageons à vous proposer une formation professionnalisante qui vous permette l'acquisition de nouvelles méthodes de travail et le développement de vos compétences. Nos formations s'articulent autour des éléments suivants :



Une plateforme de formation en ligne disponible 24h/24h.



Des contenus créés par des professionnels du secteur.



Des exercices corrigés sous 48h pour chaque thématique.



Des responsables de formation joignables directement, chaque jour.



540h de formation sur 1 an



32 demi-journées de regroupements en visio



917h de situation professionnelle (équivalent d'un temps plein en situation d'emploi ou de stage)

CONTENUS EN LIGNE

- Bienvenue dans votre formation
- Méthodologie de projet : les bases
- L'éducation populaire
- La démarche pédagogique en animation
- Le cycle d'animation
- Construire une séance d'animation
- L'importance du partenariat éducatif
- Les outils du diagnostic dont le questionnaire
- Connaissance du public enfant
- Connaissance du public adolescent
- Le temps de loisirs de l'enfant
- Animer en sécurité
- Responsabilité civile et pénale des animateurs
- La communication : comprendre les grands principes, la CNV et l'écoute active
- La démarche participative
- Impliquer et communiquer avec les familles
- Activités adaptées selon l'âge des publics
- Les outils de communication + plan de communication pour valoriser un projet

Bloc 1 :

concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;

Bloc 2 :

valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;

Bloc 3 :

concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

CONTENUS EN LIGNE

- Word avancé
- Concevoir son projet d'animation : formaliser son arbre à problèmes/solutions, objectifs du projet (1ère partie)
- Powerpoint
- Créer des affiches avec Canva
- Préparer et organiser un événement pour valoriser un projet
- Les techniques d'animation innovantes
- Les activités dites de "consommation" versus les activités pédagogiques
- Les outils de neurosciences au service de la relation éducative/des activités d'animation nouvelles
- L'évaluation en animation
- Concevoir son projet d'animation : budget, échéancier, prévoir l'évaluation (2ème partie)
- Centre social, son public, son fonctionnement
- Les ingrédients de l'équipe projet

Bloc 1 :

concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

Bloc 2 :

valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation.

Bloc 3 :

concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

CONTENUS EN LIGNE

- Public en situation de handicap : connaissance des différents handicaps
- Inclusion des enfants en situation de handicap en ACM
- Le public en insertion
- Le développement durable
- Les valeurs de la République et la laïcité en animation
- La gestion des conflits et la médiation entre pairs
- La gestion du « vivre ensemble » en animation
- Réglementation SV/ACM + Normes HACCP
- Maltraitance des mineurs
- Le harcèlement
- Les violences sexuelles sur mineurs

Bloc 1 :

concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

Bloc 4 :

organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

CONTENUS EN LIGNE

Maltraitance des personnes âgées
Les expériences à risques chez les ados
Politiques publiques
Politique de la ville
Fonctionnement des collectivités
Prévenir la radicalisation
Comment animer des ateliers sur les risques du numérique
Le recrutement/droit du travail dont CEE
Comprendre et travailler avec l'approche Montessori (enfants et personnes âgées)
Médiation culturelle
Les associations issues de la loi de 1901
Le bénévolat

Bloc 1 :
concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

Bloc 3 :
concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Bloc 4 :
organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

Votre diplôme



Blocs 2 et 3
Certifications entre le 1er avril et
le 29 mai 2027

2nd passage Blocs 2 et 3
Certifications entre le 5 et le 18
juillet 2027

Blocs 1 et 4
Certifications le 4 octobre 2027

2nd passage Blocs 1 et 4
Certifications le 15 novembre 2027

Le BPJEPS est un Brevet Professionnel délivré par la délégation régionale académique à la jeunesse, de l'engagement et aux sports.

Votre diplôme vous sera délivré après passage des épreuves de certification ; soit la présentation d'un dossier professionnel/d'un ou plusieurs support(s) par Bloc de compétences défendu lors d'un oral devant jury habilité par la DRAJES IDF (1 oral par Bloc de compétences).

"En ligne" signifie accompagné individuellement chez nous

L'équipe pédagogique

s'engage à vous répondre sous 48h, sur la plateforme, mail ou sms.

Un accompagnement individualisé à la rédaction de vos dossiers dans le cadre de la certification ainsi que des préparations orales sont prévus.



Fadma Djemani

RESPONSABLE DE
FORMATION



Anaïs Giraudier

DIRECTRICE
PEDAGOGIQUE



Moussa Danfakha

FORMATEUR

Coûts et financement de formation

Un devis est réalisé à votre demande.

**Apprentissage:
coût contrat
fixé par les
OPCO**

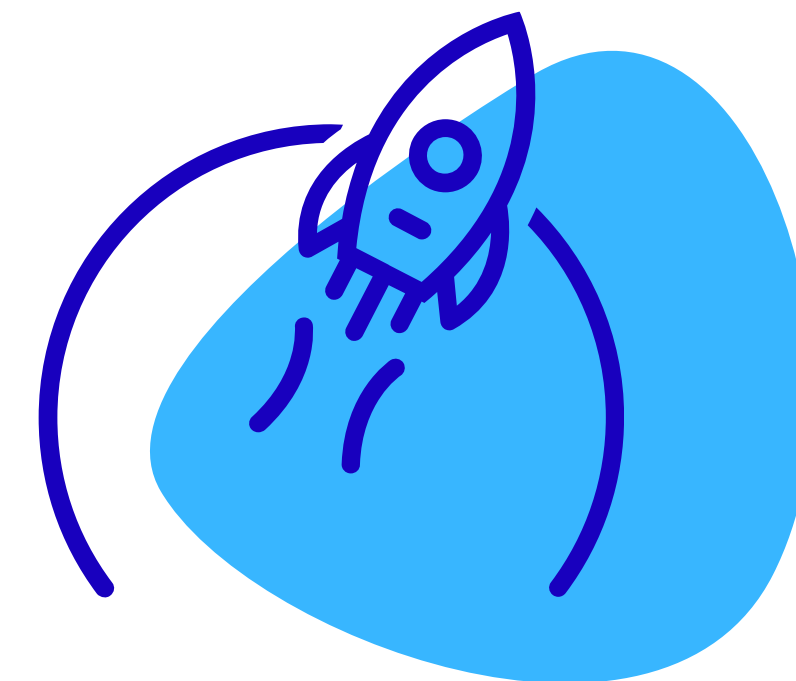
**6600 euros
en contrat de
professionnalisation
ou financement
employeur au titre du
développement des
compétences**

**4860 euros
en financement
personnel ou
demandeur d'emploi**

Dans le cadre des contrats d'apprentissage, c'est notre CFA qui réalise les CERFA et conventions de formation.

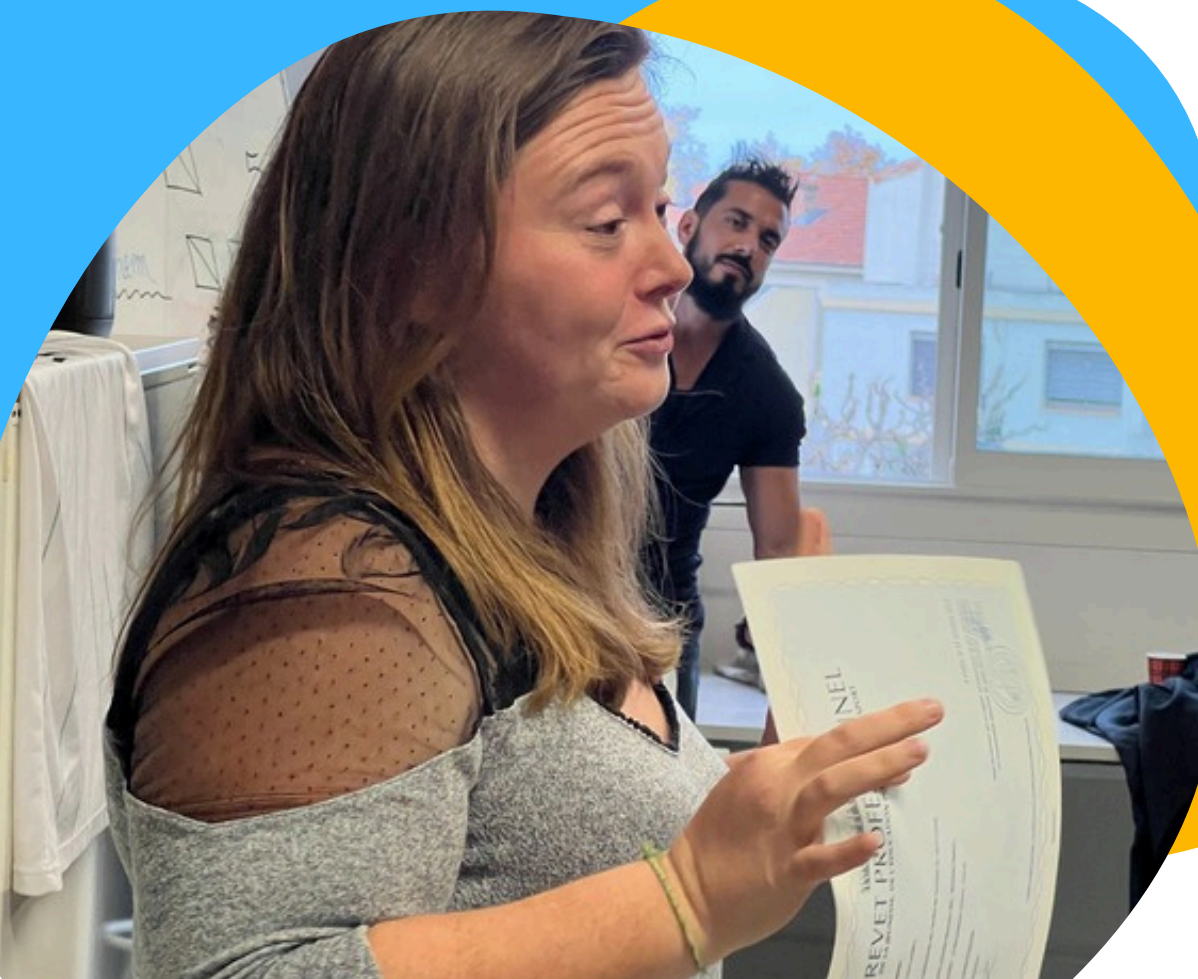
"L'accompagnement était au top et on m'a poussé à ne pas m'arrêter, à ne pas lâcher devant les difficultés. La formation m'a aidé à évoluer personnellement et professionnellement.

" Anis L. Promo 2022-23



Nos résultats sur le BPJEPS non réformé

- 100% de réussite en 2025
- 63% de réussite en 2024*
- 93% de réussite en 2023
- 92% de réussite en 2022





Blue Up Formation

FORMATIONS & DIGITAL LEARNING

1er organisme de formation en ligne du
socio-culturel

39 rue de la Gare de Reuilly

75012 PARIS

06.46.22.07.72

contact@blueupformation.com

www.blueupformation.com